

5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Roucloux Joël ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice d'identification et de rédaction descriptive des oeuvres d'art. • Apprentissage et utilisation pertinente du vocabulaire usuel d'histoire de l'art (architecture, sculpture, peinture et arts décoratifs) et de musicologie (vocabulaire de base et typologie des instruments de musique à partir de l'iconographie). • Identification de la typologie documentaire et initiation à un système de références bibliographiques. • Exercice de lecture et de synthèse de un article scientifique (en histoire de l'art et/ou en musicologie). • Initiation à l'heuristique et aux manuels de base en histoire de l'art et musicologie. • Initiation à certains aspects de l'étude d'une oeuvre d'art et rédaction d'un texte scientifique intégrant un état de la question et un appareil critique. • Exercice de comparaison de notices biographiques de musiciens, notamment de musiciens ou d'acteurs du monde musical
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 À l'issue du cours, l'étudiant sera initié à la terminologie de l'histoire de l'art et de la musicologie, aux méthodes et principes de l'heuristique, des références bibliographiques, de l'observation, la description et l'analyse d'oeuvres d'art, de la rédaction, l'illustration et la présentation d'un travail scientifique.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'activité est évaluée à la session de juin selon trois modes qui correspondent chacun à environ un tiers des points :</p> <p>a) une évaluation continue, sur base de travaux intermédiaires répartis sur les deux quadrimestres (30 %); b) un travail de recherche, faisant l'objet d'une présentation orale (15 %) et d'un travail écrit (25 %) en mai (40% en tout); c) deux examens écrits, à la fin de chaque quadrimestre, portant sur la matière vue aux cours et durant les séances de travaux pratiques (30%).</p> <p>L'examen de juin n'est accessible qu'aux étudiants ayant déposé la version écrite du travail de recherche annuel AVANT le début de la session. En cas d'échec à l'examen écrit de janvier, l'étudiant présente un examen portant sur l'ensemble de la matière en juin. S'il réussit l'examen de janvier, l'étudiant présente en juin l'examen sur la matière du deuxième quadrimestre et ses deux notes sont pondérées pour cette partie de l'épreuve.</p> <p>En cas d'échec à l'ensemble de l'épreuve en juin, l'étudiant est tenu de présenter en août/ septembre l'examen portant et sur les matières de l'examen de juin et du partiel de janvier (qu'il ait réussi ou non ce dernier), ainsi qu'une nouvelle version améliorée du travail écrit de fin d'année. La moyenne finale de la deuxième session est calculée à partir des éléments modifiables (les travaux intermédiaires ne pouvant être recommencés) et met l'accent sur la nécessité de retravailler profondément le travail final pour permettre l'enchaînement avec le cours de méthodologie de 2e année. La pondération pour la session d'août se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail final : 70% (50% correspondant au travail écrit modifié et 20% à la présentation orale). Si l'étudiant a réussi sa présentation orale en juin, il ne doit pas représenter l'épreuve orale et seule la cote du travail final écrit sera modifiée dans la moyenne générale. En cas d'échec de la présentation orale en juin, celle-ci doit être représentée en août. • L'examen portant sur la matière des deux quadrimestres : 30%
Méthodes d'enseignement	<p>Alternance de séances de cours théoriques et de travaux pratiques encadrés, en auditoire ou lors de visites sur le terrain (sites et musées).</p> <p>Exercices pratiques par la réalisation de travaux individuels.</p> <p>Supports de cours à étudier : syllabus, notes personnelles, power points et documents distribués aux cours et TP.</p>
Contenu	Terminologie en histoire de l'art.

	<p>Guide bibliographique des sources et des instruments de travail (encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, manuels, monographies, collections de travaux, revues, catalogues de musées et d'exposition, bases de données, etc).</p> <p>Systèmes de références et d'abréviations bibliographiques.</p> <p>Méthodologie de l'analyse d'une oeuvre d'art : description, recherche documentaire, état des questions, premiers éléments d'analyse.</p> <p>Rédaction, illustration et présentations écrite et orale d'un travail scientifique.</p>
Ressources en ligne	Moodle : annonces, calendrier, consignes, syllabus, documents,...
Bibliographie	Syllabus en ligne.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		